

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia B.P.: 3243 Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
703^{ème} RÉUNION
20 JUILLET 2017
ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR.(DCCIII)

COMMUNQUÉ DE PRESSE

COMMUNQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 703^{ème} réunion tenue le 20 juillet 2017, a suivi une communication sur la situation en Libye:

Le Conseil a pris note de la présentation faite par le Haut Représentant de l'UA pour la Libye, l'ancien Président Jakaya Kikwete de Tanzanie, sur la situation en Libye et ses activités y relatives. Le Conseil a également pris note de la déclaration faite par le Ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger de la République du Congo, Jean-Claude Ngakosso, en sa qualité de Président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, ainsi que par les représentants de la Libye, de la Ligue des États arabes (LAS), des Nations unies (ONU) et de l'Union européenne (UE).

Le Conseil a rappelé le rapport de la 3^{ème} réunion du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, tenue au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, le 2 juillet 2017, ainsi que les communiqués et communiqués de presse antérieurs du CPS sur la situation en Libye, y compris le communiqué adopté lors de sa 604^{ème} réunion, tenue le 9 juin 2016. Le Conseil a en outre rappelé la décision de la 27^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union tenue à Kigali, au Rwanda, en juillet 2016, réitérant l'engagement de l'UA à aider les parties libyennes à trouver une solution durable à la crise dans leur pays, ainsi que la décision de la 29^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Addis Abéba, les 3 et 4 juillet 2017, appelant les parties libyennes à surmonter leurs différends politiques.

Le Conseil a réitéré la profonde préoccupation de l'UA face à l'impasse politique persistante, ainsi que face à la situation humanitaire et sécuritaire en Libye, marquée par la poursuite des affrontements entre les milices armées, l'effondrement de l'autorité de l'État et les divisions entre les dirigeants politiques du pays. À cet égard, le Conseil a appelé toutes les acteurs politiques libyens à collaborer, afin de surmonter l'impasse politique actuelle et de préparer la voie à une paix durable, à la stabilité et à la réconciliation en Libye et dans l'ensemble de la région.

Le Conseil a réaffirmé la ferme conviction de l'UA qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise actuelle en Libye et a exprimé la solidarité de l'Afrique avec le peuple libyen dans ce contexte de défis politiques, sécuritaires, humanitaires et sociaux.

Le Conseil s'est félicité des efforts déployés par les parties libyennes en vue d'amender, par consensus, l'Accord politique libyen (LPA) de 2015, afin de permettre sa mise en œuvre rapide, ce qui permettra de créer des conditions propices à un dialogue global pour une paix et une réconciliation durables en Libye. À cet égard, le Conseil a pris note des interactions déjà initiées entre la Chambre des Représentants et le Haut Conseil d'État pour convenir de la portée et des modalités du processus d'amendement de l'Accord, y compris la sélection de leurs représentants respectifs dans ce processus, ainsi que des clauses spécifiques du LPA à amender.

Le Conseil a encouragé les parties libyennes à prendre les mesures nécessaires en vue de la tenue rapide du dialogue inclusif libyen.

Le Conseil a souligné que le processus en cours entre les parties libyennes pour amender le LPA est une étape cruciale pouvant aider à surmonter l'impasse actuelle et préparer la voie au dialogue inclusif libyen. À cet égard, le Conseil a pris note la proposition faite par le Président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo, Président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, d'organiser à Brazzaville, dans les meilleurs délais possibles, une réunion préparatoire de la Conférence de réconciliation nationale libyenne.

Le Conseil a appelé au renforcement de la contribution de l'UA aux efforts visant à trouver une solution durable à la crise en Libye, à travers le Haut Représentant et le Comité de haut niveau sur la Libye. Le Conseil a réitéré sa conviction que la solution à la crise en Libye est principalement entre les mains des Libyens eux-mêmes, et a souligné que le rôle de l'UA et de l'ensemble de la communauté internationale est d'apporter un soutien efficace à leurs efforts.

Le Conseil a exhorté au renforcement de l'unité et à la coordination de l'action pour la Libye entre tous les membres de la communauté internationale, en particulier le Quartet composé de l'UA, de la LEA, de l'UE et des Nations unies, pour aider les parties libyennes dans leurs efforts visant à surmonter leurs différends.

Le Conseil a félicité le Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, présidé par S.E. Denis Sassou Nguesso du Congo et s'est félicité de la visite en Libye, du 31 mai au 3 juin 2017, d'une délégation ministérielle du Comité, comprenant le Commissaire à la Paix et à la Sécurité. Le Conseil a en outre salué l'engagement et les efforts continus du Haut Représentant de l'UA pour la Libye, l'ancien Président Jakaya Kikwete de Tanzanie, dans la recherche d'une solution durable à la crise libyenne.

Le Conseil s'est félicité des efforts inlassables des pays voisins de la Libye, participant ainsi de manière continue à la quête de la paix, de la sécurité et de la réconciliation, en particulier dans le cadre du Comité de haut niveau. Le Conseil a également salué les résultats des 10^{ème} et 11^{ème} réunions ministérielles des pays voisins, tenues, respectivement, au Caire, en Egypte, le 21 janvier 2017, et à Alger, en Algérie, le 8 mai 2017, avec la participation du Haut Représentant de l'UA pour la Libye.

Le Conseil a en outre salué les efforts déployés par les Nations unies, à travers le précédent Représentant spécial du Secrétaire général, Martin Kobler, et s'est félicité de la nomination de Ghassan Salamé, comme son successeur. Le Conseil a en outre félicité l'UE et la LAS pour leur contribution aux efforts visant à mettre fin aux hostilités et à parvenir à une paix durable en Libye.

Le Conseil a demandé à la Commission de prendre les mesures nécessaires pour renforcer le soutien au Haut Représentant de l'UA pour la Libye, ainsi qu'au Bureau de l'UA pour la Libye, en vue de permettre à l'UA de jouer un rôle encore plus important dans les efforts visant à trouver une solution durable à la crise en Libye.

Le Conseil a décidé de rester activement saisi de la question.